

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 27*	Absent(s) excusé(s) : 23	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 juin 2025

\* article L.2131-11 du CGCT, les conseillers intéressés ont quitté la séance et n'ont pas été comptabilisés dans le quorum

Vote(s) pour : 31

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 16 juin 2025,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-61 :

**Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Acquisition auprès de la Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH) de parcelles non bâties.**

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Code Civil,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 8 mars 2021 par laquelle Metz Métropole a accepté les termes de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Metz Métropole avec l'ANRU et ses partenaires,

VU la convention précitée, signée en date du 3 septembre 2021, par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'Etat, Metz Métropole, la Ville de Metz, la Ville de Woippy, l'Office Public de l'Habitat de Metz Métropole, LogiEst, Adoma, Action Logement Services et Foncière Logement, qui prévoit notamment une rétrocession à Metz Métropole du foncier démolé des immeubles sis 16 à 21 rue du 18 Juin à Metz,

VU l'avis rendu le 28 mai 2025 par la Direction de l'Immobilier de l'Etat validant la valeur vénale des biens objets de la vente à hauteur de 30 € / m<sup>2</sup>, soit au total environ 76 050 €, hors frais de notaire et TVA à devoir en sus le cas échéant,

CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole d'acquérir auprès de SEM EMH, dans le cadre de la convention précitée, le foncier, des immeubles démolis et de la sous station, sis 16 à 21 et 5 à 8 rue du 18 Juin à Metz correspondant aux parcelles cadastrées section 14 n° 58, n° 19 et section 15 n°96p à Metz d'une superficie totale de 2 535 m<sup>2</sup>,

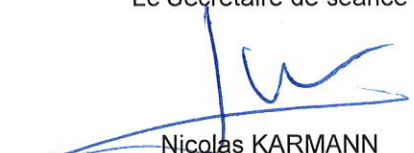
CONSIDERANT le projet de création de 15 logements collectifs en locatif intermédiaire gérés par Foncière Logement et de 10 logements individuels en accession sociale gérés par VIVEST sur l'emprise précitée,

DONNE son accord pour l'acquisition auprès de SEM EMH, dont le siège est situé à Metz 10 rue du Chanoine Collin, représentée par Monsieur Pascal COURTINOT, Directeur Général, de trois parcelles non bâties d'une surface totale d'environ 2 535 m<sup>2</sup>, à savoir les parcelles cadastrées section 14 n° 58 (16a 99ca), n° 19 (02a 40ca) et section 15 n°96p (environ 5a 96ca) situées rue du 18 Juin à Metz, au prix de 30 € / m<sup>2</sup> soit environ 76 050 €, hors frais de notaire et

TVA à devoir en sus le cas échéant,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié d'acquisition à intervenir ainsi que tout document s'y rapportant, et à régler les frais d'honoraires et de publication correspondants.

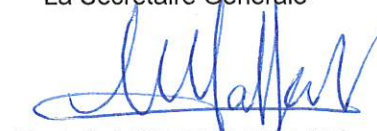
Metz, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance

  
Nicolas KARMANN  
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20250616-2025-06-BD61-DE

**Numéro de l'acte :** 2025-06-BD61  
**Date de décision :** lundi 16 juin 2025  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Acquisition auprès de la Société d'Economie Mixte Eurométropole Metz Habitat (SEM EMH) de parcelles non bâties.  
**Classification :** 3.1 - Acquisitions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 18/06/2025  
**Numéro AR :** 057-200039865-20250616-2025-06-BD61-DE  
**Document principal :** 99\_DE-61.pdf

#### Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:15	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:15	En cours de transmission	
18/06/25 14:16	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:21	Accusé de réception reçu	